



MAIRIE DE VISSAC-AUTEYRAC

1, Place Maurice Compte

Lachaud

43300 VISSAC-AUTEYRAC

Tel : 04.71.74.21.03

E-mail : mairie-vissac-auteyrac@orange.fr

Site internet : www.vissac-auteyrac.fr

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Vous venez de recevoir votre facture d'assainissement avec les nouveaux tarifs délibérés au Conseil Municipal du 14 octobre 2021.

Vous trouverez ci-dessous les éléments qui entraînent cette actualisation des prix :

En 2012, suite à la remise en état de la station de relèvement, du lagunage de Lachaud puis de la construction de la station d'épuration du village d'Auteyrac, la part fixe de la redevance a été portée à 35.00 € et la part variable à 0.18 € par m³ calculée sur le volume d'eau consommée. Il n'y a pas eu de revalorisation de ces tarifs depuis, alors qu'il aurait dû y avoir une augmentation progressive.

Suite à la pollution du réseau d'eau de Chantuzier en novembre 2015, l'ARS (Agence Régionale Santé) ainsi que l'Agence de l'eau et le Département de la Haute-Loire (SATEA) ont demandé à la commune et au Syndicat de réaliser plusieurs études et notamment un diagnostic assainissement (financé par la CCRHA).

Le compte rendu de cette étude a mis en évidence les travaux à prévoir dans les différents villages pour un montant total de 1 837 468 € HT.

La priorité 1 est le village de Chantuzier pour protéger la source, viendront ensuite l'assainissement des villages de Vissac et de Vailhac.

Les travaux d'assainissement collectif du village de Chantuzier ont un intérêt double.

- Un intérêt milieu : supprimer les rejets directs d'eaux usées dans le milieu naturel
- Un intérêt sanitaire : protéger le captage d'eau potable de Chantuzier, principale ressource du réseau du SE2A (Syndicat des eaux et d'assainissement d'Auteyrac), environ 1 700 abonnés.

Ces travaux de SGA (Schéma Général d'Assainissement) prévoit la création d'un système d'assainissement ainsi que la réfection des réseaux et la mise en séparatif.

Les travaux d'assainissement du village de Chantuzier, nécessaires à la protection de la source s'élèvent à 382 433,39 € HT, soit 458 920,07 € TTC.

Le syndicat a dû revoir le périmètre de protection de la source (enquête publique en mairie du 19/10/2021 au 18/11/2021) et la commune le réseau d'assainissement de Chantuzier avec une station d'épuration roseaux.

Le tarif redevance assainissement est calculé :

- Avec une part fixe pour l'entretien des lagunages, la remise en état des réseaux défectueux
- Avec une part variable calculée sur la consommation d'eau

Aujourd'hui le tarif minimal en vigueur est pour la part variable à 1.10 € / m³ d'eau consommée. A cela se rajoute la part fixe de 50 € / an. Cette redevance est uniquement versée sur le compte de la commune.

Ces tarifs nous permettent d'obtenir les aides indispensables du département de la Haute-Loire, de l'agence de l'eau et de la DETR, sans lesquelles aucuns travaux ne peuvent être réalisés.

Nous sommes conscients des efforts que cela demande à chacun dans le contexte actuel et comptons sur votre compréhension.

Le 1^{er} Mars 2022

Michèle MALFANT, maire